

*Joyeuses Fêtes*

# La Lettre d'Arvert

n° **61**  
HIVER  
2015/2016

**Ostréiculture :  
d'hier à aujourd'hui**



■ Visite des Marais

p. 18



■ A.P.E.

p. 19

# Numéros utiles

## URGENCES

SAMU : 15 ou 05 46 27 15 15  
AMBULANCES DE LA PRESQU'ÎLE : 05 46 36 01 40  
GENDARMERIE : 17 ou 05 46 36 11 43  
SERVICE INCENDIE : 18

## TAXIS

ABORD Taxi : 06 07 52 73 40  
Ambulances de la Presqu'île (La Tremblade) : 05 46 36 01 40

## SANTÉ

### Médecins

Dr Feydit, Dr Couatarmanach  
3, rue des Moulinades 05 46 36 41 97

### Dentistes

Magalie Bourgeois et Vincent Papin  
5, rue des Moulinades : 05 46 77 94 32

### Pharmacie

Vassal-Lerno - 1, rue des Moulinades : 05 46 36 45 13

### Infirmiers (soins à domicile)

Brion, Bobin - 7, rue des Moulinades : 05 46 36 81 43  
Thonneau-Barraud - 37, rue des Tilleuls : 05 46 36 84 37

### Kinésithérapeute

Telliez - 7, rue des Moulinades : 05 46 23 02 62

### Hôpitaux et Cliniques

Centre hospitalier Malakoff Vaux / Mer : 05 46 39 52 52  
Clinique Pasteur Royan : 05 46 22 22 22  
Polyclinique St-Georges-de-Didonne : 05 46 05 07 94

### Maison de retraite

EHPAD Beauséjour - 53 bis, avenue de l'Etrade :  
05 46 36 31 12

### Vétérinaire

Dr Maffart - 2 bis, rue des Justices : 05 46 36 48 16

Laboratoires d'analyse de biologie médicale  
(La Tremblade)

Dr J-P Fraboul - 21, rue Foran : 05 46 85 85 00

CERDIBIO - 11, rue de la Seudre : 05 46 36 10 11

## ÉCOLES

École maternelle - 51, rue du Bourg : 05 46 36 45 09  
École élémentaire - 21, des Tilleuls : 05 46 36 45 08

## ENFANCE - JEUNESSE

### Relais Assistantes Maternelles

2, rue du Boudignou : 05 46 36 69 77

Crèche Pirouettes Cacaûètes - avenue de l'Etrade : 09 79  
57 95 38 ou 05 46 47 17 34

### Crèche La Farandole

2, rue du Boudignou : 06 03 87 10 60

Centre de Loisirs (CLSH) - 2 rue du Boudignou :  
05 46 36 69 71 ou 06 28 82 14 28

## AUTRES NUMÉROS UTILES

Office de tourisme - Place Jacques Lacombe - 05 46 36 97  
78 - [www.arvert-tourisme.fr](http://www.arvert-tourisme.fr). Ouverture 2015 / Du 23 avril  
au 11 juillet et du 24 août au 18 septembre : du lundi au  
vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h - Du 13 juillet au  
22 août : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à  
17h30, le samedi de 10h à 12h30. *Fermeture les jours fériés.*

La Poste - 14, rue des Tilleuls - du lundi au vendredi de 9h à  
12h30 et le samedi de 9h à 12h : 05 46 36 41 90

Bibliothèque municipale - mardi, jeudi et vendredi de  
16h à 18h30 - mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 -  
samedi de 10h à 12h : 05 46 36 25 26

## MAIRIE

1, place Jacques Lacombe 17530 ARVERT  
Tél. 05 46 36 40 36 / Fax. 05 46 36 43 22  
[mairie@ville-arvert.fr](mailto:mairie@ville-arvert.fr) / [www.arvert.fr](http://www.arvert.fr)

### HORAIRE D'OUVERTURE

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
le vendredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

le samedi de 8h30 à 12h

M. le Maire, **Michel PRIOUZEAU**, vous reçoit sur  
rendez-vous uniquement.

### PERMANENCES DES ADJOINTS

**Monsieur Bernard LAMBERT** : finances – CCAS,  
caritatif, personnes âgées – éducation – sécurité  
VENDREDI de 10h30 à 12h

**Madame Marie-Christine PERAUDEAU** :  
urbanisme – animations – culture – associations  
JEUDI de 10h à 12h

**Monsieur Guy CHAGNOLEAU** : voirie – réseaux –  
pluvial – agriculture – cimetière MERCREDI de 10h à 12h

**Monsieur Eric BAHUON** : communication – tou-  
risme – développement durable MERCREDI de 14h à 16h

**Madame Agnès CHARLES** : économie – mar-  
chés – commerce – artisanat – terroir LUNDI de  
14h à 16h

**Madame Christel COLLET** : schéma de dépla-  
cement urbain – affichage, signalisation – espaces  
verts MARDI de 15h à 17h

### PERMANENCES URBANISME

du lundi au jeudi de 13h30 à 18h

**PERMANENCES CCAS** : le jeudi de 9h à 12h



## MOT DU MAIRE



Chères Alvertonnes, Chers Alvertons,  
Madame, Monsieur,

Vous le constaterez d'un premier regard, notre commune s'est dotée d'un nouveau logo, plus moderne et plus proche du dynamisme porté par la municipalité et les nombreux professionnels qui la composent. Ce changement d'image s'accompagnera également d'un nouveau site internet, plus intuitif, en ligne dans le courant du premier semestre 2016. Vous retrouverez également, joint à ce nouveau numéro de La Lettre d'Arvert, un questionnaire sur vos attentes et vos besoins en vue de l'accueil de nouveaux commerces de proximité. Celui-ci nous permettra de répondre au mieux à vos souhaits et de poursuivre le développement de la commune.

En effet, dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat - la commune d'Arvert a perdu 10% en 2 ans -, nous œuvrons au maintien des objectifs fixés et pour lesquels vous nous avez donné votre confiance. La solidarité et l'accueil des habitants restent prioritaires avec la création de logements locatifs, permettant d'accueillir les familles les plus touchées par la précarité. Le développement du centre-bourg se poursuit également. De même pour les projets du Fief de Volette et de la Zone d'Activités Economiques des Justices, laquelle favorisera l'arrivée de nouvelles entreprises et la relocalisation de professionnels déjà implantés, qui y trouveront des espaces plus appropriés et équipés du très haut débit. Enfin, l'ensemble des conseillers municipaux a parcouru la commune pour établir un diagnostic de la voirie (état des chaussées, éclairage public, circulation, etc.); le but étant d'établir un plan d'aménagement

et une programmation des travaux, des plus urgents au moins urgents.

Plus généralement, notre territoire est, lui aussi, amené à évoluer. La loi Notre du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, devrait avoir un impact non négligeable sur la distribution des compétences entre l'Etat, les Régions, les Départements et les intercommunalités. Le rôle des Régions se verrait très certainement renforcé dans des domaines tels que le développement économique, l'aménagement du territoire et le transport. Les intercommunalités, à l'image de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), devraient être consolidées. Pour l'heure, nous sommes dans l'attente des décrets d'application de cette loi. Mais déjà se dessine, au niveau de la CARA, l'écriture d'un projet de territoire. Nous en reparlerons le moment voulu.

Je terminerai en vous délivrant un message de joie et de partage mais aussi de solidarité et de laïcité, plus que nécessaires après ces terribles attaques qui ont touché la capitale en plein cœur. En hommage aux victimes et à tous ceux qui se sont mobilisés auprès des personnes touchées, restons unis et élevons avec force notre voix pour défendre nos valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité!

Bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année !

**Monsieur Le Maire, Michel PRIOUZEAU**

 Le Mot du Maire p.3

 Infos Municipales p.4

 Echos  
de la commune p.11

 Dossier Ostréiculture p.14

 Office de Tourisme p.18

 Ecoles p.19

 Sivom p.21

 Vie associative p.23

 Rétrospective  
Retour sur les animations de  
la commune p.27

 Page Loisirs p.30

 Etat Civil p.31

 Agenda p.32

#### Directeur de la publication :

Michel PRIOUZEAU, Maire d'Arvert

#### Rédaction : Commission

communication : Eric BAHUON,

Marie-Christine PERAUDEAU,

Bernard LAMBERT, Agnès

CHARLES, Christel COLLET,

Anita CHAMBOULAN, Suzy

LAMY-JACQUES, Daniel TROTIN

#### Aide rédactionnelle :

Claire SASSI GAUBERT /

ID AU CLAIR

#### Réalisation & Impression :

Imprimerie Atlantique Offset

La municipalité remercie toutes les personnes  
ayant contribué à l'élaboration de ce numéro  
de la Lettre d'Arvert.



# Infos Municipales



## « EN BREF » : L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

### > LE POINT SUR LES DERNIERS TRAVAUX DE LA COMMUNE

❖ Les travaux entrepris sur une portion de la rue de la Libération sont désormais achevés. Ces derniers avaient notamment pour objectif de sécuriser cette entrée de la commune. Pour rappel, la Mairie avait signé une convention avec le Conseil Départemental portant à **44 031,11€ HT** la participation financière d'Arvert pour un **coût total de 88 062,22€ HT**.



Rue de la Libération

❖ La commune a demandé, pour le premier semestre 2016, la mise en souterrain des réseaux (téléphone, électricité et éclairage public) sur une portion de la rue du Grand Pont, située entre la rue des Justices et l'avenue de l'Etrade.

➤ **Coût de cette opération pour la commune pour 200 mètres de réseaux : 18 000 €**

Sont ensuite prévues la pose des trottoirs et la réfection de la chaussée.

*Découvrez en images les travaux réalisés par la commune ces derniers mois.*

*Réalisation des réseaux d'eau pluviale rues des Justices, des Moulinades et des Tourterelles.*



Rue des Justices



Rue des Moulinades



Rue des Tourterelles

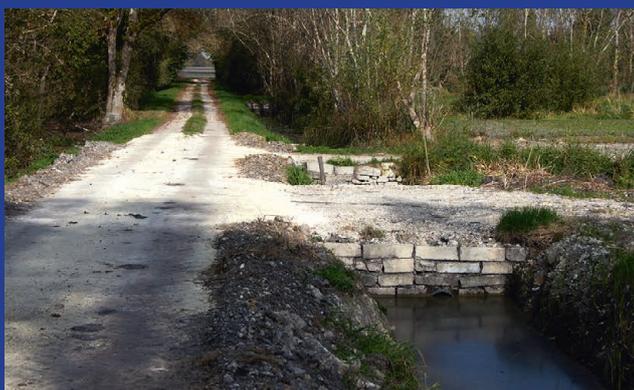
Suite aux plaintes de riverains concernant les nuisances sonores générées par la circulation des camions de livraison du supermarché SUPER U et par le quai de déchargement, diverses rencontres et concertations ont eu lieu. Des solutions techniques intermédiaires ont d'ores et déjà été apportées par le supermarché. Il est également prévu de construire un bâtiment autour du quai de déchargement.

## Les travaux en images.... suite

Démolition d'une maison située près du pôle santé et des commerces dans le cadre du futur aménagement du centre-bourg.



Les fossés «Passe de l'Euse» ont été recrusés pour drainer l'eau dans ce secteur.



## À SAVOIR !

Courant 2016, la CARA va entreprendre la pose des conduites du réseau d'assainissement dans les rues du Moulin Brûlé et du Cabouci. D'autre part, les services de la CARA étudient la possibilité de réaliser l'assainissement collectif rue de la Blague du Monde.

## > MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Conformément à la loi du 11 février 2005 pour «l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées» et suite à l'adoption par la Mairie d'un agenda d'accessibilité programmée, la commune va procéder à la mise en accessibilité de divers bâtiments communaux à compter de janvier 2016.

En amont de ces travaux, un audit avait été mené pour quatre bâtiments communaux par la SOCOTEC. Le coût de leur mise en accessibilité a ainsi été estimé à 36 750€ HT. Ci-dessous, voici l'agenda des travaux à venir pour ces quatre bâtiments :

- 2016 : église et ancienne salle des fêtes (Foyer UNRPA et Foyer rural)
- 2017 : salle des fêtes
- 2018 : salle des sports

De plus, il faudra prévoir l'abaissement des trottoirs au niveau des passages piétons.



Comme le rappelle le compte-rendu du Conseil municipal du 17 février dernier, la Mairie a lancé diverses consultations pour des travaux à réaliser dans plusieurs structures de la commune, à savoir :

- Pose de carrelage dans 3 classes de l'école élémentaire, dans le restaurant scolaire et dans une salle du centre de loisirs ;
- Travaux de zinguerie au réfectoire de l'école élémentaire ;
- Fourniture d'un lave-vaisselle pour le centre de loisirs ;
- Peinture des façades de la crèche et modification de l'aire de jeux.

## À SAVOIR



La commune a déposé une demande de subvention pour la réalisation des travaux de rénovation des façades et de l'aire de jeux à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), dans le cadre du Fonds de rénovation des crèches. De même, la commune d'Arvert a demandé à bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les réhabilitations de l'école élémentaire (réfectoire des grands) et du centre de loisirs (salle des grands).

## > AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Nous vous en parlions déjà dans nos précédents numéros, l'aménagement du centre-bourg se poursuit. Depuis 2010, la Mairie a entrepris différents travaux visant à renforcer le dynamisme et attirer de nouveaux commerces de proximité au cœur d'Arvert. On notera notamment la réalisation de la halle couverte (marchés du mercredi matin), la création d'un pôle santé et l'arrivée de plusieurs commerces de proximité.

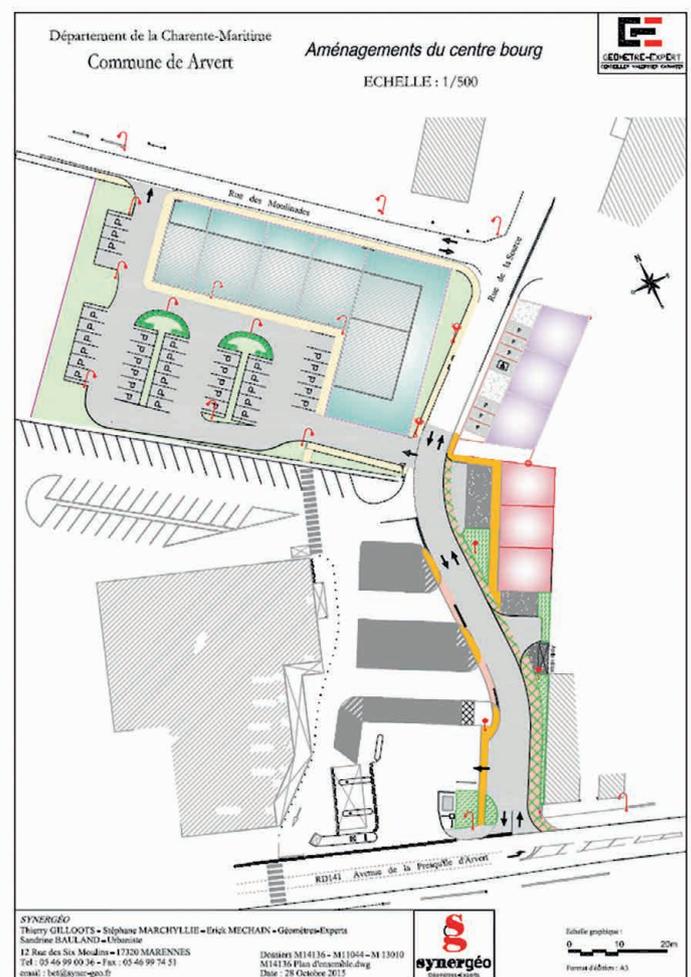
Dans la continuité de ces actions et aménagements, deux projets principaux sont en cours :

- **la poursuite de l'aménagement commercial** avec la construction de locaux commerciaux pour offrir un outil de travail attractif aux commerçants et accueillir de nouvelles activités,
- **la création d'un ensemble résidentiel intergénérationnel** près du pôle santé, constitué notamment de logements à loyers modérés.

La société SYNERGEO, retenue après un appel d'offres, a finalisé le permis d'aménager des trois lots à vocation commerciale dans le centre. Les travaux sont en cours pour viabiliser les terrains. Par ailleurs, une convention avec la SDEER a été signée dans le cadre de l'aménagement des réseaux : éclairage public, électricité et téléphone. La commune réalisera, entre autres, les travaux de voirie incluant l'adduction d'eau potable, l'assainissement et des places de stationnement.

## > ZAC DU FIEF DE VOLETTE

Le 21 septembre 2012, la commune d'Arvert, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et l'EPF (Établissement Public Foncier) de Poitou-Charentes ont signé une convention-projet confiant à ce dernier une mission de portage foncier des terrains situés dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du Fief de Volette, un projet approuvé en 2007. L'intervention de l'EPF permet actuellement à la commune de disposer de la maîtrise foncière d'un peu plus d'1,5 hectare sur la tranche 1 de la ZAC, en complément de l'hectare dont elle est déjà propriétaire. Par ailleurs, une convention a été signée avec la SDEER qui aura en charge l'alimentation en électricité de la zone. Lors du conseil municipal du 28 septembre dernier, la Mairie a également lancé un marché à procédure adaptée pour les travaux suivants : travaux de réseaux (assainissement, eau potable, électricité, pluvial, téléphone, éclairage public), travaux de voirie (chaussées et trottoirs) et réalisation des espaces verts.



## COMMUNIQUÉ DU MAIRE EN RÉPONSE AU TRACT DE L'ASSOCIATION BIEN VIVRE À ARVERT DIFFUSÉ DANS LES BOÎTES AUX LETTRES

Les habitants de la Commune ont été destinataires d'un document dénonçant les projets de «Frénésie immobilière» du Conseil Municipal conduisant à un endettement de la Commune.

Je souhaite préalablement dire mon indignation sur ces propos qui sont une insulte au bon sens de l'équipe majoritaire de ce conseil municipal qui a toujours été soucieuse de mener une politique prudente en faveur de l'intérêt général et non dans l'intérêt de quelques particuliers qui veulent maintenir leur qualité de vie tout en demandant aux autres propriétaires fonciers de supporter leurs désirs.

Pour mémoire, le Conseil Municipal n'a pas augmenté les taux d'imposition depuis trois ans tout en travaillant à contenir les dépenses de fonctionnement qui sont inférieures de 26 % à la moyenne de sa strate démographique et à maintenir un endettement inférieur de 41 % par rapport à la moyenne de sa strate démographique (chiffres diffusés sur le site internet du ministère des finances)

### Pour répondre aux arguments de l'association BIEN VIVRE À ARVERT :

- «Frénésie immobilière» : la zone dite Fief de Volette n'est plus exploitée par les agriculteurs depuis plus de trente ans, date de son classement en zone à urbaniser

- «voter un approvisionnement» : je recommande aux membres de l'association de mieux lire les comptes rendus municipaux. Il ne s'agit aucunement de provisionner (et non d'approvisionner) en vue de futures dépenses, mais de réaliser la première tranche de travaux prévue sur les terrains dont la commune a la maîtrise foncière

- le total des travaux indiqués est de 4 578 413 € HT mais il aurait été honnête de donner le chiffre des recettes attendues en contrepartie soit 4 310 000 € (chiffre mentionné dans le dossier de réalisation lu par l'association mais non repris par elle).

- sur la volonté de la commune de prendre sur des parcelles «occupées» par des poulaillers qui sont en réalité des élevages non déclarés situés en plein centre bourg, qui ne respectent pas les prescriptions du règlement sanitaire départemental notamment sur les règles d'implantation par rapport au voisinage, jusqu'à présent, la Commune a été plutôt conciliante. En ce qui concerne les acquisitions, elles se font toutes à l'amiable et il est parfaitement irresponsable de ne pas travailler sur l'aménagement total de la zone pour prévoir une utilisation rationnelle du foncier

- sur les objectifs de cette zone : il s'agit bien avant tout de combler une dent creuse en centre bourg, respectant ainsi les règlements s'imposant aux communes pour la densification des bourgs et ainsi EVITER DE PRENDRE SUR LES ZONES AGRICOLES. Les membres de l'association se montrent particulièrement incohérents sur leur argumentation.

Le but de ce communiqué est de rassurer la population : l'équipe municipale élue est une équipe responsable qui n'a pas de projets qui pourraient conduire la Commune d'ARVERT à une impasse financière. La polémique lancée ne fait que rappeler les difficultés pour les petites communes de mener une action en faveur de l'intérêt général en respectant des directives qui lui sont imposées face à quelques propriétaires qui n'ont pas de projets pour leur commune si ce n'est de garder leur intérêt au détriment des autres.



## «FOCUS» : LE POINT SUR CE QU'IL FAUT RETENIR

> **DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER, PARTICIPEZ AU RECENSEMENT !**



Cette année, le recensement se déroulera dans notre commune ! Il aura lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... **et vous pouvez y répondre par internet !** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

### Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

• Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Ensuite, vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider.

• Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Un agent peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite récupérer les documents à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

### **Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**Pour plus d'informations, consultez le site internet :**

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



### **> MISSION LOCALE, DES PERMANENCES RENFORCÉES SUR LA COMMUNE**

Structure d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans, la Mission Locale de Royan proposait depuis quelque temps aux jeunes de la commune d'Arvert des permanences tous les mardis matin en mairie. La plage horaire de ces dernières a été revue à la hausse afin d'accueillir davantage de jeunes et de leur consacrer plus de temps. Les entretiens individuels avec un conseiller de la Mission Locale ont lieu désormais de 9h15 à 12h une semaine sur deux (voir calendrier ci-dessous).

DECEMBRE 2015	JANVIER 2016	FEVRIER 2016
Mardi 8	Mardi 12	Mardi 9
Mardi 22	Mardi 26	Mardi 23

**Entretien sur rendez-vous :**

**05 46 06 96 16**

**ou [contact@ml-pays-royannais.com](mailto:contact@ml-pays-royannais.com)**



### **> UNE TOITURE TOUTE NEUVE**

Suite au souhait des élus communaux et dans le cadre de la modification de ses installations, le supermarché Super U, situé sur notre commune, a procédé à la réfection de la toiture du Moulin des Justices, qui a retrouvé ainsi de sa superbe.



### **> SERVICE D'AIDES À DOMICILE : UNE SUBVENTION DE LA MAIRIE**

Le Conseil municipal a signé une convention cadre avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de La Tremblade. Cette dernière fixe la participation financière de la commune à l'activité du service d'aides à domicile. La Mairie d'Arvert participe à hauteur de 9 751€ pour 8 688 heures de services sur la commune. Le montant global de la subvention attribuée par les 6 communes du canton s'élève au total à 40 000 € pour l'année 2015.

### **> UNE RÉORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUX**

Certaines communes ont fait le choix de faire appel aux services de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) pour les problématiques relatives à l'urbanisme. Le Conseil municipal d'Arvert a, de son côté, délibéré en faveur du maintien du service communal d'instruction des permis de construire, des CU (Certificats d'Urbanisme) et des déclarations préalables. La commune sollicitera l'aide ponctuelle de la CARA uniquement pour les permis d'aménager.

Par ailleurs, le 03 août dernier, le Conseil municipal a décidé d'attribuer à une société privée, après consultation, le nettoyage de la salle des sports et des locaux de l'école élémentaire.

Enfin, les employés municipaux du service espaces verts disposeront dans quelques mois d'un garage pour entreposer le matériel communal à proximité du stade.



## > LE 5 AVRIL 2016, NOUS PASSONS À LA TNT HAUTE DEFINITION. ÊTES-VOUS PRÊT ?

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril.

Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant !

Toutes les infos sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

ou au **0970 818 818**

(prix d'un appel local)



## JUSSIE : OPÉRATION DESTRUCTION !



La **Jussie**, plante aquatique originaire d'Amérique du Sud, introduite en France au 19<sup>ème</sup> siècle, comme plante ornementale, est vite devenue une **espèce invasive**, colonisant rapidement les cours d'eau et les zones de marais doux. Elle se multiplie notamment par micro-bouturage, sur les rives ou dans l'eau, formant alors d'épais tapis végétaux sous lesquels la vie n'est plus possible. Ainsi, il ne faut **ni la cueillir, ni l'arracher**. Absente jusqu'à présent sur la Presqu'île d'Arvert, elle a été observée au début du mois d'août 2015 au bord du **canal de la Course**, dans une zone située **entre le pont des Cotards et l'écluse de Besse**. Elle est également présente de l'autre côté de la Course, sur la commune de La Tremblade. Pour lutter contre cette plante, la commune d'Arvert a mis en place un plan de surveillance et de destruction à l'aide d'un désherbeur thermique.



## PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT !

Trop de dépôts sauvages de déchets sont encore observés dans notre commune ! Responsables de pollutions et de nuisances, ces derniers sont en outre sanctionnés par de lourdes amendes. Il est rappelé que deux déchèteries sont à disposition des particuliers : La Tremblade (fermée le jeudi) et Chaillevette (fermée le mardi). Ces deux infrastructures sont ouvertes tous les jours à l'exception du dimanche et des jours fériés de 9h à 11h45 et de 14h à 17. Pour les professionnels, la déchèterie artisanale située Zone de la Queue de l'Ane à St-Sulpice de Royan est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.



Plus d'informations : [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr)

**Rappel** : La déchèterie de Chaillevette est fermée pour travaux jusqu'à fin janvier.

## INFRASTRUCTURES COMMUNALES : LES TARIFS 2016

### Salle de sports :

- salle de danse : 2,50 € par heure (éclairage compris)
- salle d'activités : 10 euros pour 10 h 00 d'utilisation
- gymnase : location de la salle 4 €/heure - éclairage supplémentaire (niveau compétition) : 1 €/heure
- acquisition badge : 10 €

### À SAVOIR !

Tous les projecteurs s'éteignent lorsque la durée de réservation est terminée. Le prix de location comprend un éclairage de base. L'euro supplémentaire est destiné à accéder à l'éclairage dit de compétition.

### Cimetière :

#### Les concessions :

Tarifs au m <sup>2</sup>	2016
concession 50 ans :	35,00 €
concession 30 ans :	26,00 €

#### Le Columbarium : plaque non gravée fournie

	2016
concession 50 ans :	500,00 €
concession 30 ans :	300,00 €
dispersion des cendres dans le jardin du souvenir :	17,50 €

#### Tarifs vacances funéraires :

	2016
vacation	20,00 €
1/2 vacation	10,00 €

### À RETENIR !

**Pour connaître les autres tarifs communaux (redevance occupation du domaine public, tarifs périscolaires, photocopies, capture et détention d'animaux), rendez-vous en mairie.**

### Salle des fêtes :



tarifs 2016	commune		hors commune	
	1 <sup>er</sup> jour	jour suivant	1 <sup>er</sup> jour	jour suivant
grande salle	220	100	300	150
petite salle	70	35	120	60
cuisine	110	60	130	70

### À SAVOIR !

Des chèques de caution seront demandés avant chaque location pour le ménage (150€), le matériel (350€) et le boîtier alarme (90€). Le tarif de location du lave-vaisselle est de 50€ et ce, même si la salle est mise à disposition gratuitement. Le tarif de location de la grande salle pour les associations qui l'utilisent régulièrement (Tous en piste, Foyer rural et le Piochet en fête) est de 30€ par mois.

#### Droit de place du marché :

	2016
le mètre linéaire :	1,00 €
camion vente (outillage...)	80,00 €



## LOI PINEL : NOTRE COMMUNE CONCERNÉE

Lors du conseil municipal du mois de septembre et suite à une délibération de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, les élus communaux ont sollicité l'application de la loi Pinel sur la commune d'Arvert. Pour rappel, la loi Pinel constitue un dispositif d'investissement locatif, successeur du dispositif «Duflot». Il s'adresse à tous les contribuables qui acquièrent entre le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et le 31 décembre 2016 un logement destiné à la location (neuf ou en l'état futur d'achèvement), dont les caractéristiques thermiques et la performance énergétique sont conformes à la réglementation thermique en vigueur. Les investisseurs bénéficient d'une réduction d'impôt répartie de manière linéaire sur toute la durée de location. Cet avantage fiscal, calculé sur le prix de revient du logement, est proportionnel à la durée d'engagement de mise en location du logement : 21% pour les investisseurs qui s'engagent à louer le logement sur 12 ans ; 18 % pour les investisseurs qui s'engagent à louer le logement sur 9 ans ; 12% pour les investisseurs qui s'engagent à louer le logement sur 6 ans. La réduction d'impôt est conditionnée par l'engagement de louer le logement nu à usage d'habitation principale. Le dispositif est soumis à plusieurs conditions dont : plafonnement de l'investissement à 300 000€ et 2 logements par an, plafonnement des foyers et ressources des locataires.

# Echos de la Commune



## QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DU MARCHÉ ?

Afin d'animer régulièrement la halle du marché d'Arvert, la commune organise des marchés à thème qui se déroulent de 8h à 13h. Retrouvez, ci-dessous, les prochaines dates à noter dans votre agenda et les thèmes retenus.

- Mercredi 23 décembre 2015 : Marché de Noël
- Mercredi 06 janvier : Galette des rois
- Mercredi 10 février : Mardi Gras
- Mercredi 23 mars : Pâques
- Mercredi 25 mai : Fête des mères

- Mercredi 15 juin : Marché des artisans d'art
- Mercredi 28 septembre : Marché des produits régionaux
- Mercredi 26 octobre : Fromages et potiron
- Mercredi 23 novembre : Le marché fête le cochon
- Mercredi 21 décembre : Marché de Noël

**Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur les marchés, merci de contacter Agnès Charles, adjointe au développement économique : 05 46 36 91 31 ou agnes.garnier-charles@orange.fr**

### À RETENIR !

A l'occasion du dernier marché de l'année 2015, spécial Noël, qui se déroulera sous la halle du marché **de 8h à 13h le mercredi 23 décembre**, les enfants et les plus grands sont invités à venir rencontrer le Père Noël. Par ailleurs, pour célébrer les fêtes de fin d'année, tous les commerçants de l'association ARCOM décoreront leur vitrine en rouge, vert et doré. Une belle initiative qui donnera le ton à cette fin d'année !



## BIENVENUE !

### BIENVENUE À CÉLINE CROMBEZ

Céline propose aux propriétaires de chevaux et à tous les passionnés un service d'entretien, de nettoyage et de réparation de matériel équin.

**Céline Crombez**  
40 avenue de l'Etrade 17530 Arvert  
Chez Alain Vanet  
Tél. 06 88 57 06 49

### BIENVENUE À LAURENCE MONGIL

Gérante de l'entreprise SECRE'TEL, Laurence Mongil et son équipe proposent des services de secrétariat et de standard externalisé pour tous secteurs d'activité dont le médical, le juridique et l'artisanat.

**SECRE'TEL**  
26 B rue des Tilleuls 17530 Arvert  
Tél. 07 78 87 41 84  
email : laurencemongil@yahoo.fr  
www.secretel17.com

### BIENVENUE À LA SARL PATRICE TERRASSEMENT

La SARL Patrice Terrassement vous propose notamment de réaliser vos petits travaux de maçonnerie, d'enduit et la pose de mur de clôture. Les autres services : terrassement, VRD, Tae, empierrement, assainissement individuel, démolition, évacuation, terrassement pour piscine et terre végétale.

**SARL Patrice Terrassement**  
4 rue du Chemin Vert 17530 Arvert  
Tél. 06 17 90 27 91  
pat.terrassement@outlook.com

### BIENVENUE À CARTIER INFORMATIQUE

Brice Cartier vous propose ses services de conseils et de maintenance informatique.

**Cartier Informatique**  
2 impasse de la Cure 17530 Arvert  
Tél. 05 16 35 53 53

### BIENVENUE À CATHERINE JOUBERT

- Certifiée de l'Ecole de Métaréflexologie de Lille / Affiliée à la Fédération Francophone des Praticiens et Enseignants de la Réflexologie

Nos pieds sont les lieux d'accueil de notre inconscient. Ils sont porteurs de beaucoup d'indices sur notre état de santé globale. Pour avoir une compréhension biologique énergétique et émotionnelle de la personne, j'utilise l'énergétique traditionnelle chinoise associée à une synthèse d'outils et d'approches (naturopathie, polarité de Gordon, pré-naturothérapie, ondobio-logie...). Soulage entre autres : les douleurs dorsales, sciatiques, problèmes respiratoires, constipation, migraines, énurésies, améliore la qualité du sommeil. Soins holistiques qui ne remplacent pas mais soutiennent les soins de votre médecin.

*Réflexologie : pour relaxer, soulager, apaiser... Méta : pour après, au-delà, aller plus loin... Métaréflexologie : pour faire des liens Corps / Esprit*

### Catherine Joubert

Sur rendez-vous : 06 12 02 77 04  
1 rue des Ecureuils 17530 Arvert  
www.joubert-reflexologie.com

## DU NOUVEAU AU PÔLE SANTÉ D'ARVERT

Début janvier, le pôle santé, situé rue des Moulinades au centre-bourg, va accueillir deux jeunes dentistes : Magalie Bourgeois et Vincent Papin qui exerçaient respectivement à Rochefort et Vaux-sur-Mer.

Ces deux diplômés de la Faculté de Nantes recherchaient depuis plusieurs mois un lieu pour créer un cabinet dentaire pour tous les soins classiques. C'est désormais chose faite ! **Magalie Bourgeois et Vincent Papin** rejoindront dès ce début d'année l'équipe des médecins généralistes et des kinésithérapeutes du pôle santé, une structure attractive car proche de la pharmacie, de la population et disposant d'un grand parking.

**Le cabinet dentaire sera ouvert les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 19h.\* Tél. 05 46 77 94 32**

\* Les jours et horaires d'ouverture sont susceptibles d'évoluer en fonction de la demande et des besoins des patients.



## DECOUVERTE

Bien connu des Alvertons, Daniel Troitin, conseiller municipal et ancien enseignant, a fait paraître son deuxième roman, intitulé «Damien Torchu, les tourments d'un enfant de Saintonge (1946-1974)», publié chez Geste éditions.

**BIO EXPRESSE** : Daniel Troitin est né en 1946 dans un hameau saintongeais. Après une petite enfance marquée par la précarité entre un père ancien prisonnier de guerre et une mère malentendante, il tente d'échapper à sa condition grâce à l'école et à l'affection que lui portent ses grands-parents maternels. À l'âge de 11 ans, il rejoint l'internat du Lycée de Saintes, puis il achèvera ses études à la Faculté des Lettres de Bordeaux. En 2002, il termine sa carrière d'enseignant et, tout en poursuivant de nombreuses activités dans le monde associatif, il en profite pour assouvir enfin sa passion de l'écriture. Ce roman – le deuxième – comporte une importante part autobiographique.

### «DAMIEN TORCHU, LES TOURMENTS D'UN ENFANT DE SAINTONGE (1946-1974)» EN RÉSUMÉ :

Peintre prisant les paradoxes, Francis Picabia prétendait « qu'on met beaucoup de temps à devenir jeune ». Ainsi, Damien le petit Saintongeais subira une enfance et une adolescence rongées par la modestie de sa condition originelle, en dépit d'un étrange pouvoir peut-être hérité d'une arrière-grand-mère. Au fil des années, quel destin pourra essayer de se forger celui que son paysan de père a surnommé « La Grenouille » ? Et pourquoi la passion qu'il a éprouvée très jeune pour Marlène, la jolie blonde, semble-t-elle impossible ? Durant cette période dite des « Trente Glorieuses », le lecteur suivra les pas du jeune Torchu ; il accompagnera ses tourments, il revivra peut-être des épisodes semblables à son propre parcours, jusqu'à une conclusion inattendue...





## ARCOM : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA COMMUNE !



Arcom Arvert association artisans commerçants

Créée il y a un an, l'Association pour les commerçants et les artisans d'Arvert (ARCOM) a déjà marqué les esprits grâce à l'organisation d'animations et d'événements ouverts à tous. On se souvient notamment du repas dansant de la St-Valentin qui a remporté un vif succès et qui sera donc reconduit en 2016.

Actuellement, l'ARCOM compte **43 adhérents** mais n'entend pas s'arrêter là ! Un appel aux nouvelles adhésions est lancé notamment auprès des ostréiculteurs, peu représentés à ce jour, et avec qui l'association aimerait organiser

une manifestation grand public autour des huîtres.

En adhérant, les artisans, commerçants et professionnels participent à dynamiser et à animer la commune. En contrepartie, tous bénéficient d'une communication commune, notamment sur la radio locale «Vogue Radio», et d'un interlocuteur privilégié à la CCI.

***Vous souhaitez adhérer ? Contactez l'ARCOM :***

***Email [arcom.arvert@gmail.com](mailto:arcom.arvert@gmail.com)***

***Tél. 05 46 36 40 59 (Florence Deléscluse - Présidente )***

***Facebook : arcom Arvert association***

***La cotisation est de 35€ par an.***

Les membres du bureau :

- Présidente : Florence Deléscluse (Flots coiffure)
- Vice Président : Gilles Sicre (retraité)
- Vice Président : Guy Jouart (Carrefour Contact)
- Secrétaire : Véronique Clair (Le Fournil des Claires)
- Secrétaire adjoint : Yannis Deléscluse ( Artisan Taxi)
- Trésorière : Sandrine Lerno (Pharmacie)
- Trésorière adjointe : Véronique Milcendeau (Maison de retraite Beauséjour)



Arcom Arvert association artisans commerçants



## PROGRAMME DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- **NOËL** : décorations rouges, vertes et dorées chez tous les adhérents ARCOM
- **TOMBOLA INDIVIDUELLE** chez tous les commerçants du 14 au 20 décembre
- **VITRINE DE NOËL À ESTIMER** pendant le marché de Noël le 23 décembre - 1€ par estimation
- **LOTO** le 16 janvier 2016
- **SAINT VALENTIN** le 13 février 2016 autour d'un dîner dansant
- **PÂQUES** : course aux œufs le 28 mars 2016 en collaboration avec la municipalité
- **FÊTES DES MÈRES** le 29 mai 2016

*Toutes les idées sont les bienvenues pour animer la commune !*

### À RETENIR !

**Pensez à semer vos citrouilles au printemps. L'ARCOM organisera un concours spécial «citrouille» lors du marché au potiron programmé le 26 octobre 2016.**

# Dossier



## L'OSTRÉICULTURE D'HIER À AUJOURD'HUI

*Sur plus de 3 000 hectares s'étendent les claires, ces bassins d'eau de mer où sont cultivées les huîtres, « les perles de l'Atlantique » comme certains aiment à les nommer. Façonnés par la main de l'homme, les paysages de l'estuaire de la Seudre racontent l'histoire de ce territoire.*

### Des marais salants aux claires à huîtres

Sur le bassin de la Seudre, l'histoire de l'ostréiculture est indissociable de celle des marais salants. En effet, le métier d'ostréiculteur s'est développé à côté du sel, appelé « l'or blanc » sous Richelieu. Les sauniers avaient pour habitude de restaurer les digues en creusant des trous (les « gardours ») à l'extérieur des marais et au bord des chenaux. Ils s'en servaient de garde-manger et y disposaient notamment des huîtres. Les sauniers se sont alors aperçus que les coquillages contenus dans ces « gardours », étaient plus savoureux. Cette pratique a marqué la naissance du métier d'huître (le terme ostréiculteur n'existait pas encore<sup>1</sup>).

En 1730, la rive gauche du bassin de la Seudre, entre La Tremblade et l'Eguille-sur-Seudre, comptabilisait déjà 7 000 claires. L'huître de la Presqu'île d'Arvert était très renommée. On la servait d'ailleurs à la table de Louis XIV. Le déclin du sel favorise la reconversion des marais salants en claires à huîtres. Simultanément, les activités ostréicoles évoluent. Les petites huîtres sont prélevées sur les gisements naturels pour être déversées dans les claires afin qu'elles grossissent.

Dans les années 1860, le métier connaît également une grande avancée. A l'initiative du biologiste de Napoléon III, Jacques Marie Cyprien Victor Coste<sup>2</sup>, les huîtres ont commencé à capter des naissains sur des supports pour faire de l'élevage, un procédé qui permet l'essor de l'activité ostréicole.

### De l'huître plate à la « gigas » du Pacifique

Jusqu'en 1920, les ostréiculteurs cultivaient des huîtres plates qui ont disparu sur le secteur de la Seudre en raison d'une épizootie<sup>3</sup>. Elles sont remplacées par des huîtres creuses portugaises, déjà présentes dans le secteur. Mais un virus les détruit au début des années 1970, obligeant les ostréiculteurs à importer des naissains du Japon (« les gigas du Pacifique »). Cette variété d'huître a permis de régénérer un cheptel et faire du bassin Marennes-Oléron, le plus gros centre ostréicole français avec une production de 40 000 tonnes environ chaque année.

A Marennes-Oléron, trois qualités d'huîtres sont cultivées : la fine de claire, la spéciale et la pousse en claire. Au bout de trois ans environ, les ostréiculteurs obtiennent des huîtres commercialisables sous l'appellation Fines de claires et qui ont 7,5% minimum de chair égouttée. Les spéciales, quant à elles, sont affinées deux mois. Elles sont plus charnues que les fines (10 % de chair égouttée). Les pousses en claires<sup>4</sup> sont les plus rares. Seuls 97 ostréiculteurs sur 1 000 les cultivent et 2 000 tonnes sont produites chaque année sur un total de 40 000, car il faut les meilleures claires pour les affiner. Saviez-vous d'ailleurs que l'affinage en claire est une spécificité du bassin Marennes-Oléron liée au sol : la terre glaise des marais de la Seudre ? Ce n'est pas un hasard donc, si aujourd'hui, le secteur Marennes-Oléron a obtenu le label « Identité Géographique Protégée » (I.G.P.). Une reconnaissance de la qualité du terroir en

<sup>1</sup> Selon Le Littré, le terme « ostréiculteur » serait apparu en 1976.

<sup>2</sup> En 1852, Jacques Marie Cyprien Victor Coste est nommé par Napoléon III à la tête d'une mission d'étude sur la production des gisements naturels d'huîtres. Sa synthèse, établie à partir d'une enquête menée notamment à Marennes, paraît en 1855 sous le titre *Voyage d'exploration sur le littoral de la France à l'Italie*. Il développe, entre autres, des expériences d'huître artificielles à Arcachon en 1859 (Source : Wikipédia).

<sup>3</sup> Epidémie. <sup>4</sup> Les pousses en claires sont affinées quatre mois minimum. Elles ont un taux de chair égouttée de 12,5%.



somme et des saveurs si singulières des huîtres du bassin. D'après les scientifiques, la qualité exceptionnelle de cette terre argileuse proviendrait de l'accumulation de sédiments après les grandes périodes glaciaires. Aujourd'hui, l'argile favoriserait le développement du phytoplancton, la nourriture des huîtres. Des conditions exceptionnelles que les ostréiculteurs préservent aussi en entretenant régulièrement les claires.

Un bel exemple d'une harmonie réussie entre l'homme et le milieu naturel.



*Quelques plantes des marais parmi lesquelles la salicorne et l'obione, au premier plan.*

## LE SAVIEZ VOUS ?

**Le bassin Marennes-Oléron est un des seuls territoires, avec celui d'Arcachon, où les huîtres se reproduisent. A Arvert, on dénombre une trentaine d'ostréiculteurs répartis le long du chenal de Coux et de la grève à Duret.**

## TOUT SAVOIR SUR LA REPRODUCTION DES HUÎTRES

Nathalie Briant, ostréicultrice à Arvert, nous explique comment se reproduisent les huîtres.

L'été, lorsque l'eau commence à chauffer, les huîtres fabriquent du lait pour préparer leur progéniture. Si c'est un mâle, le lait est constitué de spermatozoïdes. Si c'est une femelle, d'ovules. La fécondation se fait par rencontre de spermatozoïdes et d'ovules dans le milieu marin. Environ trois semaines après une petite larve se forme. Elle dispose de cils vibratiles pour se déplacer et d'un « pied » pour s'accrocher sur un support. En l'occurrence, les larves se fixent sur les collecteurs disposés dans l'eau par les ostréiculteurs. Une fois que les huîtres s'y sont collées, les ostréiculteurs attendent environ huit mois avant de les récupérer pour les détacher une à une. Les huîtres sont alors placées dans des poches qui seront fixées sur des tables dans des parcs en mer. Les ostréiculteurs les retournent régulièrement pour apporter la lumière et la chaleur nécessaires à leur croissance. Les maillages des poches sont également adaptés pour leur laisser la place de croître. Au bout d'environ 3 ans, les huîtres sont calibrées avant d'être placées dans les claires pour l'affinage, dernière étape avant la commercialisation.

## LE SAVIEZ VOUS ?

**Le plus grand numéro (n°5) correspond en fait à la plus petite huître et chaque numéro se réfère au poids de l'huître. Ainsi, une huître n°3 pèsera entre 66 et 85g.**



*Les huîtres se collent sur les collecteurs disposées dans l'eau par les ostréiculteurs*

# Glossaire

## CLAIRE

*Bassin généralement rectangulaire, vaseux et argileux, alimenté en eau de mer à partir de la Seudre grâce à un réseau de chenaux, fossés et ruissons. Le nom de claire vient du fait que les sédiments apportés par la marée finissent par se déposer au fond du bassin rendant ainsi l'eau claire.*

## ABOTTEAUX

Le plus souvent, un ostréiculteur possède une série de claires, situées sur le même côté d'un ruisson et séparées par des talus appelés abotdeaux.

parage : la claire est régulièrement vidée en été et l'évacuation de l'eau est facilitée par une rigole creusée dans la vase sur le pourtour du bassin. Cette opération est appelée le parage.

## NAVICULE BLEUE

La navicule est une diatomée marine appartenant au phytoplancton. Elle trouve les conditions favorables à son développement dans les claires : le milieu est calme et l'eau est riche en éléments minéraux favorisant sa multiplication. Pendant son séjour en claire, l'huître se charge en glycogène en consommant la navicule mais aussi les autres espèces de phytoplanctons présents. Le plus de la navicule réside dans le fait qu'elle produit un pigment bleu, la marennine, qui mélangé aux tissus jaunâtres de l'huître donne la coloration verte.



## PORTRAIT DE L'ASSOCIATION LA NAVICULE BLEUE

Créée en 2003 à Arvert, l'association La Navicule Bleue est unique en son genre sur l'ensemble du littoral atlantique. Visant, entre autres, le maintien ou l'intégration de personnes handicapées dans le milieu maritime, elle attire des locaux mais aussi des résidents d'autres départements. *Certains traversent ainsi toute la France pour venir à La Navicule Bleue car nos projets les intéressent*», confirme Thierry Leques, responsable de cette structure associative, président de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) de La Tremblade et plongeur aguerri. Et en effet, de projets, la Navicule Bleue n'en manque pas !

### Clares & Mer

Depuis 2003, l'association gère l'Établissement de Service d'Aide par le Travail (ESAT) « Claires & Mer ». Cet établissement accueille 80 travailleurs en situation de handicap, chargés d'élever et d'affiner des huîtres revendues ensuite aux professionnels de l'ostréiculture. Sur le port de Coux, dans un marais de plus de dix hectares, ces travailleurs veillent aussi sur l'élevage des palourdes, des crevettes impériales et des dorades. Pour accompagner tous ces salariés en situation de handicap au-delà de leur activité professionnelle, la Navicule Bleue a ouvert, sur le port de Coux, une structure d'hébergement « la Maison du Marais » et un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), afin d'aider chacun dans les actes de la vie quotidienne. Un restaurant y est notamment installé. Ouvert au public, ce lieu forme les personnes handicapées à la cuisine et notamment à la préparation des produits de la mer.

### Atelier des Gens de la Mer

En 2009, pour répondre aux besoins des professionnels de la mer (armateurs, pêcheurs, ostréiculteurs), l'association La Navicule Bleue a créé une entreprise adaptée, « L'Atelier des Gens de la Mer », qui offre du travail à des marins pêcheurs accidentés. Ces der-



niers fabriquent, sur mesure, des engins neufs pour les pêcheurs. « *Ce sont des produits d'une grande qualité* », précise Thierry Leques. Ces travailleurs s'occupent également de la fabrication et du ramendage de chaluts et filets de pêche, démantelés auparavant par l'ESAT « Claires & Mer ». « *Il existe une véritable synergie entre ces différentes structures* », insiste le responsable de la Navicule Bleue.



### Terre-Mer Chantiers

Dernier projet en date, le chantier d'insertion « Terre-Mer Chantiers ». Conforme aux objectifs de l'association alvertonne (insertion, préservation du milieu maritime, développement durable), ce dernier propose aux communes qui le souhaitent une prestation de collecte raisonnée des déchets plastiques sur les plages. Grâce à un procédé de traitement innovant, ces déchets en plastique seront triés et transformés en granules, optimisant ainsi leur recyclage. Pour ce projet, la Navicule Bleue s'est entourée de différents partenaires privés et publics : l'entreprise Bertrand (matériel ostréicole), l'association ADCR Services et le Pays Marennes-Oléron. « *Grâce à ce chantier, nous offrons un mode de traitement des déchets en plastique qui a deux à trois ans d'avance sur la filière classique de valorisation* », estime Thierry Leques. Un atout de plus pour La Navicule Bleue qui devrait rester, encore longtemps, une des associations médico-sociale les plus innovantes de l'arc atlantique.

**Pour connaître l'ensemble des projets portés par l'association la Navicule Bleue, rendez-vous sur le site Internet [www.naviculebleue.com](http://www.naviculebleue.com)**

### À DÉCOUVRIR !

L'association La Navicule Bleue détient une boutique d'artisanat de décoration marine sur la Grève à Duret à Arvert. Divers objets d'art, confectionnés par des travailleurs en situation de handicap, y sont en vente.

# Office de Tourisme



## VERS UN CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME...

L'Office Municipal de Tourisme d'Arvert promeut, auprès des touristes et des curieux de passage, les atouts de la commune, renseigne sur les sites à visiter, les activités et les manifestations proposées ainsi que les lieux d'hébergement. Outre ce rôle, l'Office de Tourisme accueille régulièrement des expositions et accompagne les associations dans la promotion de leurs animations.

Afin de valoriser ces missions, la Mairie a déposé une demande de classement de l'Office de Tourisme en catégorie 3\* auprès de la Préfecture, un classement qui, en plus de

rappeler le rôle de cette structure communale, permettra une mise en lumière de la qualité des services proposés.

\* catégorie 3 : L'office de catégorie 3 est une structure de petite taille dotée d'une équipe essentiellement chargée des missions fondamentales relatives à l'accueil et à l'information touristique.

En parallèle, la mairie a également souhaité déposer auprès du Ministère du Tourisme une demande de labellisation «Tourisme & Handicap» pour son Office de Tourisme.

Ces deux dossiers sont en cours d'instruction. A suivre donc...



## ZOOM SUR LE LABEL «TOURISME & HANDICAP»

Créé en 2001, le Label «Tourisme & Handicap», marque de l'Etat Français, a pour objectif d'apporter une information fiable, descriptive et objective de l'accessibilité des sites et équipements Touristiques en tenant compte des 4 types de déficiences (auditive, mentale, motrice et visuelle) et de développer une offre touristique adaptée. Dans les brochures touristiques et les sites internet des structures en charge de la promotion, ce symbole indique que le professionnel du tourisme concerné a entrepris une démarche volontaire d'accueil des publics ayant des attentes particulières liées à une déficience. Tout ce qui a été mis en œuvre pour accueillir le vacancier ou le visiteur en situation de handicap s'avère très utile à tous... Les sites et établissements qui ont reçu le label font donc l'objet d'une visite approfondie menée par des évaluateurs spécialisés qui ont pu ainsi valider leur conformité avec les critères en vigueur. Selon les cas, un site peut être labellisé pour deux, trois ou quatre déficiences. Dans tous les cas, le personnel est sensibilisé et formé à l'accueil des personnes en situation de handicap. Les sites touristiques et les prestations qui ont obtenu le Label Tourisme et Handicap sont des sites touristiques ouverts à tous.

## UN VRAI SUCCÈS POUR LES VISITES DES MARAIS

Organisées par l'Office de Tourisme d'Arvert, ces visites proposent aux touristes et curieux de découvrir les richesses naturelles des marais salés, situés de part et d'autre de la Seudre. Point d'orgue de ces promenades : la visite d'une cabane par une ostréicultrice qui témoigne de son métier et, pour terminer, la dégustation d'huîtres «Marennes-Oléron».

Au mois d'août 2015, ces visites guidées avaient déjà accueilli près de 400 visiteurs. Les participants ont particulièrement apprécié la dégustation de plantes comestibles tout au long de la balade et ont été curieux de découvrir l'affinage des huîtres dans les claires.



### À SAVOIR



**Ces visites sont organisées chaque année du 15 avril au 15 septembre. Informations auprès de l'Office de tourisme: 05 46 36 97 78**

**Idée sortie :** Les touristes sont également invités à visiter une distillerie installée sur la commune et à y acheter vins et Cognacs.

# Écoles élémentaire et maternelle



## LE POINT SUR LES ATELIERS PÉRI-ÉDUCATIFS 2015/2016

Facultatifs, les Ateliers Péri-Éducatifs (APE) sont gratuits pour tous les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire d'Arvert. Diverses animations portant sur des thématiques variées sont proposées tout au long de l'année scolaire, découpée en 5 périodes. Sur chacune d'entre elles, les élèves découvrent plusieurs activités, sans jamais refaire la même. Afin d'adapter les APE à l'âge des enfants, ces derniers sont repartis par cycles, au nombre de 4 :

- cycle 1 : petite et moyenne sections
- cycle 2 : grande section et CP
- cycle 3 : CE1 et CE2
- cycle 4 : CM1 et CM2

Retrouvez ci-dessous les thématiques proposées au cours des 5 périodes de l'année.

### Période 1 :

- Jeux de société
- Sport
- Le goût
- Éveil créatif : théâtre, BD, peinture, travaux manuels, etc.

### Période 2 :

- Préparation de la semaine de la Francophonie (cartographie, contes, musique, jeux et traditions du pays abordés)
- Exposition sur la grande guerre à l'Office de tourisme



complétée par une intervention du club colombophile et de lectures

### Période 3 :

- Préparation d'un journal dans le cadre de la semaine de la presse
- Sécurité routière
- Découverte d'Arvert (questionnaire)

### Période 4 :

- Mise à l'honneur des travaux réalisés pendant la semaine de la Francophonie et la semaine de la presse

### Période 5 :

- Développement durable
- Éveil créatif : mini-ferme, horticulture, interventions de l'association NAT'VERT et d'un apiculteur.



## À SAVOIR !

Tous les APE sont encadrés par des agents formés et/ou diplômés :

- 1 agent titulaire du diplôme : brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueil collectifs de mineurs (BAFD)
- 5 agents titulaires du CAP petite enfance
- 3 agents titulaires du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA)
- 1 agent en cours de formation de brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
- 1 agent en cours de formation éducateur sportif
- 1 agent communal chargé d'encadrer l'activité jardin.

**S'ajoutent à cette équipe deux bénévoles pour l'action LIRE ET FAIRE LIRE qui sont formés par la Ligue de l'Enseignement.**

Pour plus d'informations sur les APE, contactez la mairie ou consultez les sites internet suivants :

- [www.arvert.fr](http://www.arvert.fr), rubrique Jeunesse
- [www.sivom-presquile-arvert.com](http://www.sivom-presquile-arvert.com)

## L'ACTUALITÉ DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SUR INTERNET !

Retrouvez toutes les informations utiles et pratiques concernant la vie de l'école élémentaire d'Arvert, les photos et les événements marquants sur le site internet :

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/arvert-elementaire/>

## CALENDRIER SCOLAIRE 2016

Depuis la rentrée scolaire 2015, les zones et les dates de vacances scolaires ont changé. Retrouvez ci-dessous le calendrier scolaire des vacances 2016 pour la zone A (Académie de Poitiers) dont dépend notre commune.

### Le calendrier scolaire 2015-2016 – Zone A :

- Vacances de Noël :

Fin des cours samedi 19 décembre 2015 / Reprise des cours lundi 4 janvier 2016

- Vacances d'hiver :

Fin des cours samedi 13 février 2016 / Reprise des cours lundi 29 février 2016

- Vacances de printemps :

Fin des cours samedi 9 avril 2016 / Reprise des cours lundi 25 avril 2016

- Vacances d'été :

Fin des cours mardi 5 juillet 2016

Plus d'informations sur le site internet [www.education-gouv.com](http://www.education-gouv.com)

# Le Sivom de la Presqu'île d'Arvert



## DU MOUVEMENT AU SIVOM !

Philippe Neyrat, coordinateur au SIVOM de la Presqu'île d'Arvert depuis de nombreuses années, a quitté ses fonctions pour se consacrer à de nouvelles aventures professionnelles. Frédéric Moreau lui succède depuis le 19 octobre dernier. Originaire de Cognac, il a dirigé pendant 18 ans une association dans le sud Charente regroupant un centre de loisirs, un service pour les adolescents et de l'accueil périscolaire. Pendant les cinq dernières années, il y a notamment créé un service enfance -jeunesse, l'association ayant été transformée en structure communautaire.

En rejoignant l'équipe du Sivom de la Presqu'île d'Arvert, Frédéric Moreau rejoint un territoire qu'il affectionne et poursuit les missions qui incombent au coordinateur à savoir : assurer le bon fonctionnement de la structure et la qualité des services, manager les équipes, créer du lien entre les différentes structures existantes, être en relation avec les partenaires institutionnels et, bien sûr, être à l'écoute des besoins de la jeunesse et de leurs parents !



## LES SERVICES DU SIVOM

### PETITE ENFANCE 0 - 3 ANS

Les multi accueils gérés par le SIVOM Presqu'île d'Arvert proposent 41 places d'accueil par jour sur l'ensemble des 3 structures :

- **Les Petites Goules,**

Boulevard Joffre, 17390 La Tremblade : 13 places

- **Pirouettes Cacahuètes,**

Avenue de l'Étrade, 17530 Arvert : 18 places

- **La Farandole,**

Structure d'accueil pour les enfants de 2 à 3 ans en pré socialisation sur l'année avant de rentrer à l'école : 12 places

Sur une année de fonctionnement cela représente environ 150 jeunes enfants accueillis. Des activités adaptées à leur âge sont quotidiennement proposées, avec également la mise en place d'un planning de sorties et d'intervenants extérieurs (Lud'Oléron, Esprit Sport, Eveil musical, motricité.....).

**Pour toutes demandes de renseignements et/ou de pré inscription, vous pouvez contacter  
Mme PINSON Martine au 06 10 67 54 13.**

## ENFANCE 3 - 12 ANS

### • **Accueil de Loisirs Cantonal,**

Accueil des enfants âgés de 3-12 ans au 2 rue du Boudignou 17530 ARVERT (entre 50 et 120 places, selon les périodes). Ce Centre de Loisirs cantonal est ouvert tous les mercredis de 12h à 18h30, et pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

3 formules d'accueil sont proposées pendant les vacances : demi journée avec ou sans repas et journée complète.

**Pour toutes demandes d'informations, d'inscriptions, vous pouvez prendre contact avec Melle JAMET Estelle, directrice, au 06.28.82.14.28 ou au 05.46.36.69.71, également par mail : [clsh-sivom-arvert@orange.fr](mailto:clsh-sivom-arvert@orange.fr)**

## CLAS

Le «CLAS» (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un dispositif coordonné et mis en place par le SIVOM de la Presqu'île d'Arvert sur les 6 communes qui le compose : Arvert, Chaillevette, Etaules, Les Mathes, St Augustin et La Tremblade, ceci en partenariat avec l'Education Nationale, la DDCSPP et la CAF. Cette aide permet à certains enfants de bénéficier les mardis et vendredis soirs, de 17H à 18H15, d'une aide aux leçons et d'ateliers tels que du bricolage, du sport, des jeux de société, des jeux d'expression... Les ateliers sont mis en place par une animatrice du SIVOM tandis que l'aide aux leçons est apportée par des personnes bénévoles. Chaque temps (leçons ou atelier) dure environ quarante minutes.



**Cette année, nous recherchons des personnes bénévoles qui souhaitent donner un peu de leur temps pour accompagner les enfants dans leur travail du soir. Nous accueillons toutes les bonnes volontés. Aucun niveau scolaire n'est requis, chaque personne est accompagnée dans son rôle d'intervenant et détermine le rythme de ses interventions. Des formations peuvent être proposées pour toutes les personnes qui interviennent sur ces dispositifs. Les relations sont basées sur la convivialité et l'envie d'aider les enfants.**

**Si vous êtes intéressés pour intervenir, ne serait-ce qu'à titre d'essai ou si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter Estelle JAMET, coordinatrice de l'accompagnement scolaire au 06.28.82.14.28 ou au 05.46.36.69.71.**

## JEUNESSE 11 - 18 ANS

• Maison de La Treille, 8 boulevard du Général de Gaulle 17390 La Tremblade

Cette structure, ouverte les mercredis et samedis après midi de 14h à 19h et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi sur les mêmes créneaux horaires, accueille les jeunes du canton et leur propose des activités sportives, des jeux de société et jeux en bois, des activités liées aux envies des jeunes. La Maison de La Treille propose également un planning annuel de sorties (cinéma, karting, randonnées, etc.....).

**Pour toutes informations vous pouvez prendre contact avec Elodie DUPORT la responsable de la structure au 06 20 62 84 85 ou par mail [latreille.sivom@orange.fr](mailto:latreille.sivom@orange.fr) ; une page Facebook est également existante avec l'ensemble des informations de la structure.**

## RAPPEL DE LA PÉRIODE DE FERMETURE DES STRUCTURES DU SIVOM PRESQU'ÎLE D'ARVERT POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2015 :

Les crèches, le Centre de Loisirs Cantonal 3-12 ans, et La Maison de La Treille seront fermés du Vendredi 25 décembre au lundi 4 Janvier 2016. Le Centre de Loisirs cantonal, ainsi que toutes les structures du SIVOM seront ouverts du lundi 21 Décembre au Jeudi 24 Décembre, pensez à inscrire vos enfants si vous avez besoin du service.

*Toute l'équipe d'animation du SIVOM vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.*

# Informations & Actualités des Associations



## FAIRE DU SPORT

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les séances se déroulent au gymnase d'Arvert le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 et le vendredi de 19 h 00 à 20 h 00.

Elles sont ouvertes à tous et toutes.

La première séance est gratuite.

Renseignements auprès de la présidente

Annie BEAUMON au 05 46 36 88 15.

*Le bureau de la Gymnastique Volontaire*



### > KTYS' CLUB COUNTRY



Comme nous, vous aimez danser sur une musique joyeuse et entraînante ? Rejoignez-nous et vous découvrirez le rythme Country, la line dance ou les sons celtiques. Pas à pas, vos jambes vous porteront au rythme de musiques traditionnelles ou plus contemporaines. Rejoignez-nous pour un essai, il n'est pas trop tard ! Nous vous accueillons tous les **mardis de 19h45 à 20h45 dans la salle de danse omnisport d'Arvert.**

Tel : 06 50 40 99 43 ou 05 46 36 46 73

***Nous organisons notre bal annuel le samedi 09 avril 2016, salle des fêtes d'Arvert, à partir de 20h30 ; entrée 5 €, petites consommations sur place.***

Countryment, Le Kty's Club Country

### > FITNESS CLUB

Vous souhaitez améliorer votre forme et votre santé...Venez vite nous rejoindre, le fitness club vous propose des activités efficaces et ludiques :

- Cours collectifs cardio-vasculaires de type LIA ou STEP
- Cours de renforcement musculaire et abdos-fessiers
- Cours de stretching

Tous les cours peuvent être pratiqués quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique.....  
.. Alors n'hésitez plus, venez essayer à la salle des sports d'ARVERT, rue du Bourg (à côté de l'école maternelle).

**Renseignements sur place ou contactez Brigitte 06.14.34.95.17.**

**Fitness club la Tremblade**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Step débutant 9h15-10h	L.I.A-Aérobic 9h15-10h	Renforcement musculaire 9h15-10h		Stretching 9h15-10h
Abdos-fessiers 10h-10h30	Abdos-fessiers 10h-10h30			
Stretching 10h30-11h	Stretching 10h30-11h			
		Stretching 18h15-19h		Renforcement musculaire 18h30-19h15
			LIA-Aérobic 18h30-19h15	Step débutant 19h15-20h
			Abdos-fessiers 19h15-19h45	
			Step intermédiaire 20h-20h45	

## > FOOTBALL DE LA PRESQU'ÎLE D'ARVERT

Le FPA continue son ascension avec une progression significative du nombre de licenciés cette année encore. Une Ecole Féminine de Football (EFF) a été créée; deux équipes de filles sont engagées en championnat cette année. Deux nouveaux éducateurs ont également rejoint l'école.



A noter aussi que les équipes de jeunes sont toujours plus compétitives! Enfin, 15 joueurs sont arrivés pendant le mercato d'été pour alimenter le groupe seniors, ce qui porte à 2 le nombre d'équipes pour le FPA cette saison.



**Entraînement école de football : le mercredi après midi à partir de 14h30 au Stade d'Arvert**

**Entraînement Seniors : le mercredi et le vendredi à partir de 19h30 au Stade d'Arvert**

Contact :

**Mr Ludovic Traikia : 06 52 40 61 36 - [www.fparvert.footeo.com](http://www.fparvert.footeo.com) - [fparvert@gmail.com](mailto:fparvert@gmail.com)**



## > LA BOULE ALVERTONNE

Dates des concours de pétanque à Arvert en 2016 - Doublettes - Jet du but : 14h30 - Parc de loisirs d'Arvert :

• 28 juin • 12 juillet • 26 juillet • 09 août • 23 août • 06 septembre • 20 septembre

## SE DIVERTIR / DÉCOUVRIR

### > L'ESTRAN SAINTONGEAIS

#### Vingt ans déjà !

Il est un endroit, mi-solide mi-liquide, sans cesse renouvelé, qui donne la vie. Cet endroit s'appelle l'ESTRAN.

En 1995 naissait l'Estran Saintongeais, groupe folklorique d'arts et traditions populaires.

24 hommes et femmes soucieux de sauvegarder et vulgariser la culture populaire de l'Aunis et de la Saintonge, des XVIIIe et XIXe siècle se réunirent au sein de la presqu'île d'Arvert.

Depuis, de nombreuses activités diverses et variées construisent l'histoire du groupe : veillées à thème, animations de fêtes, de rue, stages de danses, de chants et bien d'autres. L'année passée a vu un repas-spectacle en janvier dans la salle des fêtes d'Arvert – La Pétuche d'au lavour -, une animation à Corme-Royal, une reconstitution de repas de fin de vendanges à Nieulle sur Seudre. Dans les jours à venir, nous célébrerons nos vingt ans. Le 12 décembre 2015 dans la salle des fêtes d'Etaules nous organisons un bal traditionnel à l'occasion duquel nous soufflerons nos 20 bougies. Nous invitons donc tous ceux qui souhaitent venir partager un moment convivial et évoquer des souvenirs de scottich, de mazurka et autres avant-deux.

Le 06 février 2016, notre groupe vous proposera une veillée à thème dans la salle des fêtes d'Arvert au titre évocateur : « Turlutte et tralala ». Au plaisir de vous accueillir autour d'un repas fait maison et toujours savoureux.

**Contact : Pascale - 06 66 68 89 23**



### > UNRPA - FOYER DE L'AMITIÉ

Le Foyer de l'Amitié vous propose tous les jours des animations :

- Marche : lundi, jeudi, vendredi - Rendez-vous à 9h parking de la salle des fêtes
- Atelier informatique : mardi de 9h30 à 12h - mardi de 14h30 à 16h30
- Après-midi ludiques : lundi et jeudi de 14h à 18h
- Conseils en couture, tricot, crochet, broderie, etc. : mercredi de 14h30 à 17h

Nous organisons des sorties d'une journée et une fois par an une sortie d'une semaine. Un repas dansant avec musiciens et traiteur a lieu une fois par an dans la salle des Fêtes d'Arvert. Avec la fédération, nous participons à des concours de belote, des marches avec repas tirés du panier, concours de photos, de poésie, etc.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner de plus amples renseignements soit par téléphone au :

**05 46 85 61 84 / 06 64 90 19 54, soit aux heures d'ouverture du foyer situé 13 rue des Tilleuls à Arvert.**

Un renseignement ne vous engage en rien si ce n'est apprendre à se connaître et à rompre la solitude.

### > NATVERT

*Retrouvez le programme d'activités 2016  
de l'association Nature en Pays d'Arvert  
sur notre site [www.natvert.fr](http://www.natvert.fr)*

**en 2016**

**vous aussi, accompagnez nous !**

## > **FOYER RURAL**

Permanences assurées dans notre nouveau local 19 rue des Tilleuls, près de la bibliothèque, le lundi et le jeudi de 9h30 à 12h. [Les évènements à venir de janvier à avril 2016:](#)

**\* 23 janvier 2016 (20h30)**

**salle des fêtes ARVERT**

*Théâtre « Dieu que la guerre est jolie »*

*Compagnie Arts au village*



**\*19 mars 2016**

**(20h30) salle des fêtes**

*Chant et contes : Harmonia Tou Kosdou*

*Isabelle AUTISSIER et Pascal DUCOURTIOUX*

*Compagnie Cristalprod*



**\*10 février 2016 (15h) salle des fêtes ARVERT**

*Mardi Gras pour petits et grands*

*Après-midi en partenariat avec la Municipalité et les Parents d'élèves*

**\*27 février 2016(20h30)**

**salle des fêtes ARVERT**

*Chansons :*

*Karine chante Piaf*



**\*30 avril 2016 (20h30)**

**salle des fêtes**

*« En mer et contre tout »*

*Compagnie Caboch'art*



**Président : Raoul COMBACAL - Site Internet : <http://foyer-rural-arvert-17.wifeo.com>  
Sur le site, vous découvrirez toutes nos activités. - Mail : [foyerrural.arvert@orange.fr](mailto:foyerrural.arvert@orange.fr)**

## **LES NOUVEAUTÉS DU FOYER RURAL !**

L'ATELIER THÉÂTRE a désormais lieu chaque mardi matin de 10h à 12h à la salle des fêtes et propose aux amateurs qui le souhaitent de travailler les techniques du jeu théâtral dans la bonne humeur.

Au menu : exercices de voix, travail sur la gestuelle, l'espace, l'imagination, l'improvisation, la concentration et travail sur les textes.

L'ATELIER QI-GONG a débuté en septembre.

Les séances se déroulent chaque mardi dans la salle de danse du gymnase.

Nous envisageons la création d'un ATELIER GÉNÉALOGIE à partir de janvier 2016.

Cet atelier serait animé par Eric GALLARD.

# Retour sur les animations majeures de la Commune

## ANIMATION DU MOIS DE JUIN

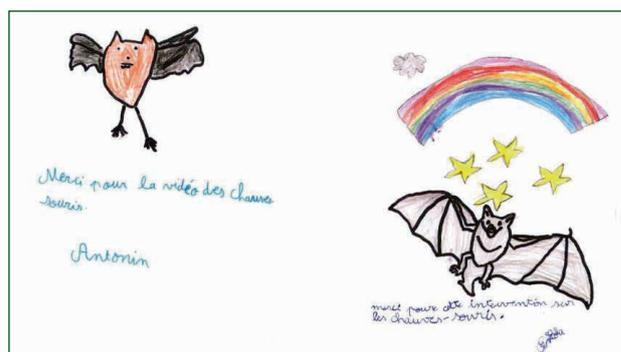
### > 5ÈME ÉDITION DES RENCONTRES D'AQUARELLE

Pour la 5ème année consécutive, Arvert et quelques communes alentours ont été le «terrain de jeux» d'aquarellistes professionnels et amateurs réunis pour les Rencontres d'Aquarelle, un rendez-vous toujours aussi apprécié et attendu ! Au programme de ce dernier : découverte en extérieur de l'aquarelle, expositions, stages, démonstrations, partage et convivialité ! Près de 1 500 visiteurs ont visité l'exposition qui s'est tenue à la salle des fêtes pendant les 7 jours de cette manifestation (du 24 juin au 1er juillet) et près de 200 personnes ont assisté aux démonstrations des 8 peintres invités.



### > ATELIER PÉRI-ÉDUCATIFS

Dans le cadre des ateliers péri-éducatifs de l'école élémentaire, M. BOISNARD, de l'association «Nature en Pays d'Arvert» a proposé aux enfants une mini-conférence sur le thème des chauves-souris. Une courte projection et un jeu de questions/réponses leur ont permis de faire connaissance avec cet animal encore si méconnu. Ci-dessous, quelques illustrations du livret de dessins réalisé par les enfants.



## ANIMATION DU MOIS DE JUILLET

### > ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Comme chaque année, le Maire a accueilli les nouveaux habitants en leur souhaitant la bienvenue et en leur présentant la commune et ses atouts. Un rendez-vous programmé le même jour que la fête des voisins avec pique-nique sorti du panier, DJ et démonstrations de hip-hop. Un moment convivial et festif !



### > DÉCOUVERTE DE LA FORÊT

Une partie de l'équipe municipale est allée découvrir la forêt communale d'Arvert, le jeudi 9 juillet dernier. Particularité ? Les 28 hectares de cette forêt, gérée par l'ONF, se trouvent entre Les Mathes et Saint-Augustin.



### > FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Les festivités du 14 juillet ont une nouvelle fois réuni beaucoup de monde ! La retraite aux flambeaux et lampions, avec majorettes et fanfare, s'est achevée par le feu d'artifice, route de Villeneuve, avant un retour à la salle des fêtes pour le traditionnel bal populaire.



### > CINÉMA EN PLEIN AIR

Le 18 juillet dernier, le public a répondu présent à la séance de cinéma en plein air au parc de loisirs.

A l'affiche : «Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?»

Beaucoup d'éclats de rire, de bonne humeur malgré quelques moustiques...



## ANIMATIONS DU MOIS D'AOÛT

### > BROCANTE DU COS

La brocante, organisée par le Comité des œuvres sociales du personnel communal le 2 août dernier, a remporté un franc succès ! De nombreux curieux et acheteurs ont participé à cette belle journée et ont pu réaliser de bonnes affaires.





## PAËLLA ET MOTOS US

Cette édition 2015 a été marquée par un météo particulièrement pluvieuse ! Des conditions qui n'ont pas empêché de nombreux courageux de participer au rassemblement de voitures et motos US à la halle du marché puis au repas paëlla et à la soirée dansante.

## ANIMATIONS DU MOIS D'OCTOBRE

### > SALON SAVEURS ET TERROIRS

La nouvelle édition du salon Saveurs & Terroirs, qui s'est tenu les 17 et 18 octobre à la salle des fêtes, a attiré les habitants et les curieux venus découvrir les produits locaux et les producteurs !



La municipalité remercie tous les visiteurs, les producteurs et les commerçants présents.

### > MARCHÉ AU POTIRON



Une fois n'est pas coutume, cette nouvelle édition du marché au potiron a remporté un vif succès auprès des habitants mais aussi des enfants conviés à la fête ! On notera l'arrivée remarquée du gâteau au potiron qui a conquis tous les palais ! La municipalité remercie les commerçants du marché, les agriculteurs et les participants qui ont contribué au succès de cette animation.



## ANIMATIONS DU MOIS DE NOVEMBRE

### > CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

De nombreuses personnes, dont des élus locaux et plusieurs alvertons et alvertiennes, sont venues commémorer l'Armistice au Monument aux Morts, le 11 novembre dernier. Après le dépôt de gerbes, le lâcher de pigeons a clôturé la cérémonie avant le vin d'honneur servi à la salle des fêtes.





## POUR LES JEUNES ET LES MOINS JEUNES

### > PERLES DE CANCRES

#### École élémentaire :

"Il y a beaucoup d'eau dans la mer parce qu'il en faut beaucoup pour se laver".

(Commentaire : Une remarque qui ne manque pas de sel...).

"Autrefois, Paris s'appelait Lucette". (C'était peut-être une sœur de la belle Lutèce).

"Napoléon fit bâtir l'arc de triomphe pour que les combattants de 14 – 18 puissent défiler dessous". (Quel visionnaire cet empereur !).

Sur la frise historique de la classe est écrit : Alésia, 52 av JC. A voix haute, Rémi lit : "Alésia, 52 avant Jacques Chirac". (Cet ancien président avait-il donc un côté "gaulois" ?).

#### Collège :

"La pesanteur, c'est que, s'il n'y en avait pas, on s'envolerait". (Et pourtant, on connaît des cerveaux très légers).

"L'alcoolique a des enfants qui naissent illettrés". (Mais peut-être litrés...).

"Quand maman est malade, c'est papa qui fait le travail à la maison et sert de femme à tout le monde". (Commentaire : classé X).

"La commune est le territoire arrosé par le maire et son conseil municipal". (Et chez nous, on comprend donc pourquoi c'est "l'are vert").

### > CHARADES

Mon premier est la 4ème voyelle,

Pas beau est mon deuxième,

Ivre est mon troisième.

Mon tout est le nom d'une île.

Mon premier est double,

Mon deuxième est à nous,

Sujet féminin est mon troisième.

Mon tout récompense les enfants sages.

(Réponses en bas de la page ; mais ne trichez pas, svp.)

### > DEVINETTES SUR DES NOMS DE VILLES FRANCAISES :

**Quelle est la ville :** 1. La plus pesante ? 2. La plus légère ? 3. La plus féroce ? 4. La plus instruite ? 5. La plus bruyante ? 6. La plus affamée ? 7. La plus profonde ? 8. La plus haute ? 9. La plus humide ? et 10. La plus pieuse ?

### > A QUI APPARTENAIT CE SURNOM ? :

**Parmi des personnages historiques :** 1. Le Vert Galant 2. L'Autrichienne 3. Badinguet 4. Le Tigre 5. Tonton

**Parmi des gens du spectacle :** 6. La Miss 7. Le fou chantant 8. Monsieur 100 000 volts 9. Bébel 10. Schmoll

### > LE SAVIEZ-VOUS ? QUELQUES REMARQUES SUR DES CHIFFRES :

En France, le nombre 13 est, le plus souvent, censé porter malheur (Ex : 13 à table...). En Italie, c'est le 17 (comme la Charente-Maritime). Pourquoi ?

Les Italiens sont les plus proches descendants des Romains qui écrivaient 17 de la façon suivante : XVII. Or, ceci est l'exacte anagramme de VIXI qui signifiait "J'ai vécu", c'est-à-dire "Je suis mort" !!! (Evidemment, ça peut jeter un... froid). Au contraire, le chiffre 8 est réputé porter bonheur. Peut-être parce qu'il évoque deux alliances entrelacées. Ce fut ainsi qu'on a fait la queue dans les églises et les mairies pour se marier le 8 août 1988 (8. 8. 88). De très anciennes superstitions affirment que les nombres ont un genre : les pairs seraient féminins et donc les impairs masculins. (Cela voudrait-il dire que les hommes commettent plus d'impairs ?).

# Etat Civil

## DÉCÈS

Ils nous ont quittés...

- LACASSIN Viviane Christiane veuve RAZÉ, âgée de 86 ans, le 30/05/2015
- BRILLET André Emile Marcel, âgé de 80 ans, le 03/06/2015
- EDMOND Fernand Henri, âgé de 92 ans, le 26/06/2015
- GUIMARD Jeannine Hélène Georgette veuve DREUX, âgée de 83 ans, le 28/06/2015
- ANDRÉ Éric Clément, âgé de 41 ans, le 01/07/2015
- STÉPHAN Guy Joseph, âgé de 70 ans, le 02/07/2015
- PERAUX Jacky, âgé de 62 ans, le 03/07/2015
- GABILLAT Bernard Philippe, âgé de 74 ans, le 17/07/2015
- GUIZELIN Michel Marc, âgé de 75 ans, le 27/07/2015
- GLAVIEUX Jean-Claude, âgé de 62 ans, le 13/08/2015
- NOËL Marguerite veuve HONIG, âgée de 103 ans, le 14/08/2015
- CHUSSEAU Louis Just, âgé de 85 ans, le 25/08/2015
- CASTEL Charles Guillaume, âgé de 48 ans, le 23/08/2015
- DUMOULIN Marie Eugénie veuve GHÉRARDINI, âgée de 93 ans, le 08/09/2015
- DURAND Christian, âgé de 76 ans, le 16/12/2015
- JAUD André, âgé de 93 ans, le 18/09/2015
- BELLET Gilles Christian, âgé de 79 ans, le 02/10/2015
- MOINARD Andrée veuve CHARRIER, âgée de 101 ans, le 13/10/2015
- ROBERT James, âgé de 86 ans, le 20/10/2015
- LEFEBVRE André Emile Joseph, âgé de 78 ans, le 22/10/2015
- COUREAU Emile, âgé de 76 ans, le 30/10/2015
- VERCRUYSSÉ Gérard Serge, âgé de 67 ans, le 07/11/2015
- CARON Renée Raymonde veuve GUIONNEAU, âgée de 94 ans, le 06/11/2015
- BRUNET Hervé Dominique, âgé de 58 ans, le 20/11/2015
- QUANTIN Monique Renée veuve VAILLANT, âgée de 84 ans, le 27/11/2015
- MOULINEAU Firmin Henri, âgé de 92 ans, le 02/12/2015

## MARIAGES

Félicitations à ...

- GIRAUD Serge et PERISSÉ Martine Denise, le 22/06/2015
- RAUTUREAU Marie-Claire et GRASSET Séverine Laurence, le 04/07/2015
- SAUNIER Stéphane Wilfrid et CHAMPEAUX Laetitia, le 11/07/2015
- JOUSSEAUME Jean-Louis et PALISSIER Mireille Michèle, le 11/07/2015
- VIALLA Daniel André Lin et CARTON Eliette Paule Nelly, le 13/07/2015
- RAGONNAUD Philippe et LEFÈVRE Sandrine, le 22/08/2015
- LE PERF Kévin Pierre Jean et IBENKHAYAT ZOUGARI Myriam Alice, le 29/08/2015
- DELION Laurent et CHABRAUD Elodie Sophie, le 29/08/2015
- VAN DEN BOS Michaël Samuel et CRAVAILLAC Elodie, le 05/09/2015
- CHAGNOLEAU Fabrice Christian et CHAILLOLEAU Emilie, le 05/09/2015
- HERVÉ Jeannick Gabriel Germain et BERRIET Marie-Claude Jeanne Angéline, le 12/09/2015
- RUMIN Philippe et YVON Michèle Josette, le 19/09/2015
- CHAUVET Pascal Eric et FABVRE Raymonde Anne-Marie, le 03/10/2015

## NAISSANCES

Bienvenue à ...

- CHASSOT Charlotte Claudine Dominique, née le 24/06/2015 à ROCHEFORT
- DÉGREMONT Pauline Hélène Amélia, née le 10/07/2015 à ROCHEFORT
- CHAGNEAUD Naëva Anaëlle Hylane, née le 14/07/2015 à SAINTES
- RIVIÈRE Emao Léo Louis, né le 07/08/2015 à ROCHEFORT
- CAILLAUD Aaron Jean Claude, né le 10/08/2015 à ROCHEFORT
- PASQUIER Nina Giulia, née le 28/08/2015 à ROCHEFORT
- TROMELIN Maïwenn Rachele, née le 14/09/2015 à SAINTES
- ISAMBERT Noah Claudy Didier, né le 04/10/2015 à ROCHEFORT
- OGER Loé, né le 04/11/2015 à SAINTES
- ROBERT Timothy Kévin, né le 06/11/2015 à ROCHEFORT
- LE BOURHIS Ambre Maëlys, née le 16/11/2015 à SAINTES
- BUISSON Timéo Sontia Claude, né le 13/11/2015 à ROCHEFORT

## DECEMBRE

**Vendredi 11** : MARCHÉ DE NOËL de l'école élémentaire à l'école

**Mercredi 16** : SPECTACLE DE NOËL à 16h30 (Municipalité et Foyer rural – 05 46 36 97 78)

**Mercredi 23** : MARCHÉ DE NOËL sous la halle de 8h à 13h (Municipalité – 05 46 36 97 78)

## JANVIER

**Mercredi 6** : MARCHÉ à THÈME « galette des Rois » sous la halle de 8h à 13h (Municipalité – 05 46 36 97 78)

**Samedi 16** : LOTO ARCOM à la salle des fêtes à 15h (ARCOM – 05 46 36 40 59)

**Samedi 23** : THÉÂTRE « DIEU QUE LA GUERRE EST JOLIE » par la Cie Arts au village à la salle des fêtes à 20h30 (Foyer rural – 06 29 59 65 71)

## FEVRIER

**Samedi 6** : REPAS SPECTACLE à la salle des fêtes à 20h (Estran Saintongeais – 05 46 36 90 32)

**Mercredi 10** : MARCHÉ à THÈME « Mardi-Gras » sous la halle de 8h à 13h (Municipalité – 05 46 36 97 78)

**Mercredi 10** : BAL COSTUMÉ animé par la Cie DONIN à la salle des fêtes à 15h (Municipalité et Foyer rural – 05 46 36 97 78)

**Samedi 13** : DÎNER DANSANT D'ARCOM à la salle des fêtes (ARCOM – 05 46 36 40 59)

**Samedi 20** : LOTO GOURMAND DU FOOT à la salle des fêtes à 20h (FPA – 06 52 32 30 48)

**Samedi 27** : CONCERT « KARINE CHANTE PIAF » à la salle des fêtes à 20h30 (Foyer rural – 06 29 59 65 71)

**Lundi 29** : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du FOYER RURAL à la salle des fêtes (Foyer rural – 06 29 59 65 71)

## MARS

**Dimanche 6** : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et REPAS DANSANT des pensionnés de la Marine à la salle des fêtes

**Samedi 12** : LOTO DES PARENTS D'ÉLÈVES à la salle des fêtes (Parents d'élèves – 06 86 07 50 54)

**Jeudi 17** : REPAS DES AÎNÉS de plus de 70 ans (sur invitation) à la salle des fêtes (municipalité – 05 46 36 40 36)

**Samedi 19** : CHANTS ET CONTES « ISABELLE AUTISSIER » à la salle des fêtes à 20h30 (Foyer rural – 06 29 59 65 71)

**Mercredi 23** : MARCHÉ à THÈME « Pâques » sous la halle de 8h à 13h (Municipalité – 05 46 36 97 78)

**Jeudi 24** : CONFÉRENCE NATVERT à la salle des fêtes à 20h (Natvert - 06 85 74 27 38)

**Samedi 26** : REPAS de l'ACCA à la salle des fêtes

**Lundi 28** : COURSE AUX OEUFS au parc de loisirs à 14h (Municipalité – 05 46 36 97 78)

## AVRIL

**Samedi 2 et Dimanche 3** : CONCOURS INTERNATIONAL DE DISCUS et BOURSE AUX POISSONS

à la salle des fêtes (Aqua 17 – 06 99 50 76 18)

**Samedi 9** : BAL COUNTRY à la salle des fêtes (KTY'S Club country)

**Dimanche 17** : BROCANTE DU FOOT au parc de loisirs (FPA – 06 52 32 30 48)

**Jeudi 21** : CONFÉRENCE NATVERT à la salle des fêtes à 20h (Natvert - 06 85 74 27 38)

**Vendredi 22** : COMMÉMORATION Troupes de Libération de la Presqu'île

**Samedi 30** : COMMÉMORATION Libération Seudre-Marennes-Oléron

**Samedi 30** : SPECTACLE « EN MER ET CONTRE TOUT » à la salle des fêtes à 20h30 (Foyer rural – 06 29 59 65 71)

## MAI

**Vendredi 6** : EXPOSITION – BOURSE d'ÉCHANGE du club des glycopiles à la salle des fêtes (club des glycopiles)

**Dimanche 8** : COMMÉMORATION de l'ARMISTICE au Monument aux Morts à 10h30

**Mercredi 23** : MARCHÉ à THÈME « fête des Mères » sous la halle de 8h à 13h (Municipalité – 05 46 36 97 78)

**Jeudi 26** : CONFÉRENCE NATVERT à la salle des fêtes à 20h (Natvert - 06 85 74 27 38)

**Samedi 28** : CONCERT « HARMONICA » à la salle des fêtes à 20h30 (Foyer rural – 06 29 59 65 71)

## JUIN

**Du 10 au 12** : FRAIRIE D'AVALLON (Comité des fêtes d'Avallon – 06 01 49 60 81)

**Samedi 11** : APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF UNRPA à la salle des fêtes

**Mercredi 15** : MARCHÉ à THÈME « artisanat d'art » sous la halle de 8h à 13h (Municipalité – 05 46 36 97 78)

**Jeudi 16** : CONFÉRENCE NATVERT à la salle des fêtes à 20h (Natvert - 06 85 74 27 38)

**Samedi 18** : FÊTE DE LA MUSIQUE sous la halle du marché (Municipalité – 05 46 36 97 78)

**Du 27 au 30** : LES RENCONTRES D'AQUARELLE à la salle des fêtes (Pays d'Arvert Tourisme et Municipalité – 05 46 36 97 78)

## JUILLET

**Vendredi 1er** : FÊTE DES ECOLES dans la cour de l'école

# Agenda

Pour découvrir l'agenda des associations, rendez-vous à la rubrique « Vie Associative » de La Lettre d'Arvert.